

## L'orthodoxie : qu'est-ce que c'est ?

D'une manière générale, du point de vue catholique, on estime que ce sont là des divergences mineures qui constituent des richesses différentes et complémentaires. Elles ne devraient pas créer de divisions, si l'orgueil et la susceptibilité des hommes ne les y poussaient. Dans ce cas, alors, pourquoi ne pas rétablir dès maintenant l'union visible entre ces confessions ?

Le témoignage de l'Orthodoxie est différent. Selon son point de vue, les désaccords sont grands et certains touchent à l'essence de la foi. Ils sont suffisamment graves pour créer une divergence sur le plan de la foi. Les Orthodoxes estiment donc que, si la plénitude de la communion de foi n'existe pas, il n'est pas non plus possible de communier sacramentellement : Catholicisme et Orthodoxie ne sont tout simplement pas une seule et unique Église.

NB. On reproche quelquefois aux Orthodoxes qu'ils prétendent « avoir la vérité » (d'autres les en félicitent !). Mais ce n'est pas juste ! Dans l'Orthodoxie, personne ne détient la vérité, mais tous tendent à « être dans la vérité ». Avoir la vérité ou être dans la vérité sont deux attitudes différentes, l'une orgueilleuse, l'autre humble.

### <sup>581</sup> La conception de l'Église

La caractéristique la plus marquante de l'Orthodoxie est sans doute sa conception de l'Église. Elle n'est ni hiérarchique, ni démocratique. Elle est un consensus des hiérarques<sup>60</sup> et du peuple (cf. §§ 76-77). Chez elle, aucune autorité personnelle, aucune fonction, si haute soit-elle, ne peut décider de quoi que ce soit en matière de foi, ni intervenir dans la vie et l'organisation d'autres communautés orthodoxes que la sienne, ni déterminer juridiquement la validité ou non d'une assemblée d'évêques (les Conciles). C'est ce qui fait que la vie de l'Église orthodoxe est fondée sur la force du Saint-Esprit et non sur le ministère d'une personne ou sur un charisme attaché à sa fonction.

<sup>60</sup> Les hiérarques sont les évêques, quel que soit leur rang honorifique : patriarches, archevêques, évêques.

## Quelques différences avec le Catholicisme

### <sup>582</sup> Le rôle du pape de Rome<sup>61</sup>

C'est pourquoi les Orthodoxes rejettent fermement le dogme<sup>62</sup> de « l'infaillibilité pontificale », autant que le rôle du pape comme successeur de Pierre dont dépendrait la validité de l'épiscopat des autres évêques.

Le Catéchisme catholique écrit : « L'unique Église du Christ (...), est celle que notre Sauveur, après sa Résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur, qu'il lui confia, à lui et aux autres apôtres, pour la répandre et la diriger (...). Cette Église, comme société constituée et organisée dans le monde, est réalisée dans l'Église catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui » (art. 816).

Les Orthodoxes, poursuivant la Tradition des Pères des premiers siècles, n'interprètent pas de la même manière le pouvoir que Jésus a donné à Pierre et aux autres Apôtres. Selon leur point de vue, Pierre avait un rôle de président, le premier en honneur, mais non un rôle juridictionnel sur les autres Apôtres.

Ils ne considèrent pas non plus que le pape soit successeur de Pierre. L'Église de Rome a été fondée par Pierre et Paul. Le fait que Pierre ait fondé une Église n'attribue pas à celle-ci une supériorité sur les autres. D'ailleurs, Pierre a fondé de nombreuses autres Églises qui ne prétendent pas aux mêmes prérogatives.

Bien que les Orthodoxes ne contestent nullement la présence de Pierre à Rome, il faut tout de même remarquer que celle-ci n'est attestée que par la Tradition. Au contraire de la présence de Paul, aucun document écrit ne l'évoque. Ce n'est que lors des fouilles archéologiques sous la basilique Saint-Pierre, au Vatican (1950), que l'on a eu la vérification presque incontestable que la tombe du premier Apôtre était bien sous l'autel majeur. Jusqu'alors, ce n'était qu'une tradition.

<sup>61</sup> Nous précisons le pape de Rome, car le patriarche d'Alexandrie porte aussi le titre de pape.

<sup>62</sup> Un « dogme » est une vérité définie par l'Église, (La Tradition ou les conciles reçus par le peuple, dans l'Orthodoxie ; le pape ou les conciles œcuméniques ratifiés par le pape dans le Catholicisme), et représente ce qui doit être cru par les membres de l'Église. Les Orthodoxes emploient plus volontiers le terme de « article de foi » que celui de « dogme », concept plus juridique.

## L'orthodoxie : qu'est-ce que c'est ?

Les Apôtres avaient une vocation particulière, ils étaient Apôtres. Ils ont ordonné des évêques mais ils ne l'étaient pas eux-mêmes. Ainsi aux yeux de l'Orthodoxie Pierre n'a jamais été évêque de Rome, et le pape n'est donc pas directement son successeur mais celui du premier évêque ordonné par Pierre.

Dans une belle et très juste étude des documents ecclésiastiques des trois premières générations chrétiennes, le père Raymond E. Brown démontre éloquemment que Pierre n'a jamais été évêque, pas plus que les autres Apôtres d'ailleurs. Ceux-ci étaient au-dessus des évêques, ce sont eux qui ont institué les évêques, mais ils ne l'ont jamais été eux-mêmes. Leur ministère était autre : ils étaient Apôtres. L'idée que Pierre fut le « premier évêque de Rome » est donc une légende de propagande.

De plus, il est loin d'être certain que l'Église de Rome fut bien fondée par Pierre lui-même. « Pour faire remonter au début des années quarante l'arrivée du christianisme à Rome, on a eu recours à deux (autres) indications, qui sont incertaines. La première s'origine en Act. 12, 17 : après avoir été mis en prison à Jérusalem par le roi Agrippa I<sup>er</sup> (qui règne sur la Judée de 41 à 44), Pierre a quitté Jérusalem "pour se rendre dans un autre endroit". Beaucoup ont imaginé qu'il s'est alors rendu à Rome pour y fonder l'Église... mais cette idée se heurte à nombre d'objections : les traditions attribuant à Pierre la fondation de l'Église de Rome sont tardives et il y a des traditions contradictoires. » (in : « Antioche et Rome » Raymond E. Brown & John P. Meier ; édit. Cerf, Coll. Lectio divina n° 131 ; Paris 1988 ; p. 136).

Dans leur conclusion commune, ces deux auteurs insistent : « En étudiant ces deux sièges traditionnels de Pierre (Antioche et Rome, NdR), nous ne l'avons jamais trouvé y portant la tiare ou y faisant fonction d'évêque. Si cela devait troubler des catholiques romains qui pensent (à tort) que le rôle ultérieur de la papauté repose sur le fait que Pierre aurait été le premier évêque de Rome (...), peut-être seront-ils rassurés d'entendre que Pierre, à Antioche et à Rome est plus qu'un évêque. Il est un Apôtre (*idem* p. 262).

Page 205 en note 14, R. E. Brown avait déjà écrit : « Tout aussi anachronique est la thèse plus récente qui fait de Pierre l'évêque de Rome (ou parfois Pierre et Paul conjointement). Curieusement, cette thèse est souvent défendue avec ardeur par des gens qui pensent ainsi faire honneur à Pierre, sans voir qu'aux yeux des Apôtres le fait d'être considérés comme des évêques locaux aurait pu passer pour une dépréciation de leur rôle unique ! Historiquement, Pierre est un Apôtre qui est mort à Rome. S'il a exercé dans cette Église une partie de son apostolat, cela ne fait pas de lui pour autant un superviseur de l'Église locale. Phil 1, 1 montre que Paul se distinguait lui-même des évêques ».

Si les évêques postérieurs à Rome avaient su garder cette place, les autres évêques de la chrétienté n'auraient eu aucun mal à reconnaître à celui de Rome un rôle de médiateur dans la charité auprès des autres évêques, mais pas celui d'un super-évêque ayant pouvoir d'intervenir sur la juridiction de ceux-ci. Le Grand Schisme n'aurait peut-être pas eu lieu, mais aujourd'hui encore la papauté ne peut se résoudre à remettre en cause cette doctrine pourtant erronée.

## Quelques différences avec le Catholicisme

Ils contestent que la parole du Christ : « Tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » (Évangile selon Matthieu 16,18) s'adressa à la personne de Képhas, nom que Jésus a attribué au frère du premier Apôtre que Jésus a appelé, selon le témoignage de l'Évangile selon Jean (1,40.42) : « André, le frère de Simon Pierre... l'amène à Jésus. Le fixant, Jésus dit : "Toi, tu es Simon, le fils de Jean. Toi, tu t'appelleras Képhas (ce qui se traduit Pierre)" ». La parenthèse est de l'Évangéliste. Ce nom que donne Jésus est en grec *petros* qui est du masculin, comme *petrus* en latin. Or, dans le texte de saint Matthieu qui nous intéresse ici, après la profession de foi que vient de préférer Simon Pierre : « Tu es le Christ (*messie* en hébreu), le fils du Dieu le vivant » (v. 16), Jésus lui répond : « Heureux es-tu, Simon, fils de Jean, parce que chair ni sang ne te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. » Et Il ajoute : « Et moi, je te dis : tu es Pierre (*petros*, du masculin) et sur cette pierre (*petra*, du féminin qui se traduit aussi par « roc » ou « rocher ») je bâtirai mon Église, et portes d'enfer ne seront pas plus fortes qu'elle ! » Nous voyons que les deux « pierre » ne sont pas identiques. Le nom de l'Apôtre est du masculin, celui sur laquelle Jésus fonde Son Église est du féminin. Il ne s'agit pas des mêmes pierres. L'Orthodoxie prétend que la pierre (*petra*, au féminin, le roc) dont témoigne effectivement Képhas (*Petros*, au masculin) et à laquelle il s'associe par la foi, est bien la **pierre (*petra*) de la foi** en Christ Dieu-Homme qu'il vient de confesser expressément : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ». La phrase de saint Paul dans sa première Lettre aux Corinthiens est sans ambiguïté à ce sujet ; il écrit en effet, évoquant les Hébreux fuyant l'Égypte dans le désert du Sinaï et qui se désaltèrent des sources jaillies du rocher : « ils buvaient de

Le mot « *petros* » désigne une pierre que l'on peut soulever ou lancer à la main (cf. deuxième Livre des Macchabées 1,16 et 4,11), le mot « *petra* » désigne un roc, un rocher (cf. Évangile selon Matthieu 7,24.25 & 27,51.60). Dans son « Lexique grec du Nouveau Testament », le jésuite F. Zorelle précise : « *Petra* : rocher, roc, roche et ceci en opposition à « *petros* » qui signifie rocher arraché à une montagne ou au sol, grosse pierre mais qui peut être néanmoins soulevée et lancée à la main ».

## L'orthodoxie : qu'est-ce que c'est ?

l'eau de la pierre (*petra* au féminin, le rocher) spirituelle qui les suivait ; or, cette pierre (toujours *petra* au féminin) était le Christ. » (1 Cor 10.4). C'est encore de Lui, le Christ, Dieu-Homme, qu'il parle quand il dit : « Ce Jésus est la pierre (mais il utilise là un synonyme : *lithos*, non plus le rocher, mais la matière de la pierre, le minéral) qui a été rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue un sommet d'angle (on pourrait traduire clef de voûte) » (Act 4,11). C'est aussi ce dont témoigne l'Apôtre Pierre lui-même : « en vous approchant de Lui (du Christ) pierre vivante (*lithos*, le minéral), rejetée des hommes, mais choisie et honorée de Dieu, soyez vous-mêmes posés sur Lui, comme pierres vivantes... » (1 P 2,4-5). saint Pierre montre bien que c'est sur le Christ, c'est-à-dire sur la foi en Sa double nature divino-humaine, que nous devons être fondés » (« posés »), et à aucun moment, d'aucune manière, lui, Simon Pierre, ne se prétend investi du rôle de fondement de la foi. La pierre, le Rocher (*petra*) ou la matière minérale (*lithos*) se réfèrent toujours au Christ, Jésus Dieu-Homme comme la « pierre angulaire », sur laquelle est fondée l'Église, et non sur un homme, fut-il Pierre (*petros*) ou fut-il pape. Le même Simon Pierre ajoute dans son Épître : « On trouve dans l'Écriture : 'Voici que je pose en Sion la pierre d'angle (clef de voûte), choisie, précieuse ; et quiconque aura foi en elle ne sera point confondu'. Ainsi, c'est un honneur pour vous qui croyez ; mais pour les incrédules elle (cette foi) est la pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs et qui est devenu clef de voûte, une pierre (*lithos*) d'achoppement et pierre (*petra*) de scandale pour ceux qui se heurtent contre la parole (de Dieu) » (1 P 2,6-8).

Saint Cyrille d'Alexandrie dans son quatrième livre sur la Trinité dit : « Je crois que par le roc vous devez comprendre la foi inébranlable des apôtres. »

*Cyrille d'Alexandrie est né en Égypte en 376, il est évêque d'Alexandrie de 412 jusqu'à sa mort le 27 juin 444. C'est l'un des Pères de l'Église. Son âpre lutte contre l'hérésiarque Nestorius, lui a valu de nombreux exils et des tourments sans nombre du fait des partisans de cette hérésie à multiples facettes. Il a pris part au Concile Œcuménique d'Éphèse en 431 et y fit adopter par les Pères*

## Quelques différences avec le Catholicisme

Saint Hilaire, évêque de Poitiers, dans son deuxième livre sur la Trinité, écrit : « le roc (*petra*) est le seul roc béni de la foi confessé par la bouche de saint Pierre ». Et dans le sixième livre sur la Trinité, il précise : « C'est sur ce roc de la confession de foi que l'Église est bâtie ».

« Dieu, explique saint Jérôme dans le sixième livre sur Matthieu, a fondé son Église sur le roc et c'est de ce roc que l'apôtre a été nommé. »

Après lui, saint Jean Chrysostome, dans sa cinquante-troisième homélie sur saint Matthieu : « Sur ce roc je bâtirai mon Église, c'est-à-dire sur la foi de la confession ».

*du Concile le titre de Théotoque (« qui a enfanté Dieu » improprement traduit par Mère de Dieu (cf. §§ 21 & 65). Nous lui devons le « Symbole d'union » que nous reproduisons in extenso tant il est important : « Nous professons que Notre Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, est vrai Dieu et vrai homme, composé d'un corps et d'une âme raisonnable ; qu'il a été engendré du Père avant tous les temps pour ce qui concerne la divinité, et, pour ce qui concerne son humanité, qu'il est né d'une Vierge à la fin des temps pour nous et notre salut ; qu'il est de même substance que le Père pour ce qui concerne la divinité, et de même substance que nous pour ce qui concerne l'humanité, car les deux natures sont unies l'une à l'autre. Aussi ne reconnaissons-nous qu'un seul Christ, un seul Seigneur, un seul Fils. À cause de cette union, qui est exempte de tout mélange, nous reconnaissons également que la sainte Vierge est mère de Dieu, parce que Dieu, le Logos, devenu chair et homme, s'est adjoint, à partir de la conception, le temple (l'humanité) qu'il a pris d'elle (de la Vierge). » Il nous a laissés d'admirables « Catéchèses baptismales », des traités contre les hérésies et de nombreuses homélies.*

*Autre Père de l'Église, Hilaire est issu de l'aristocratie gallo-romaine. Il est né en 315 dans le Poitou. Païen, c'est à la lecture des saintes Écritures qu'il s'est converti au Christianisme et a été baptisé à l'âge de trente ans, environ. Père de famille, il devient évêque de Poitiers vers 350. Nous lui devons une première œuvre chrétienne écrite en latin : un commentaire sur l'Évangile de Matthieu. Il entre en lutte contre l'hérésie arienne et est exilé pour cela en Phrygie, mais revient dans sa ville vers 360. Il nous a encore légué un « traité des Mystères », un autre sur la Trinité, des commentaires sur les Psaumes, et des Hymnes. Il meurt en 367. Il est considéré comme l'Athanase d'Occident.*

*Jérôme est né vers 347 à la frontière de la Dalmatie, actuellement la Croatie, Père de l'Église, moine à Bethléem. Événement rare dans l'histoire de l'Église, avec Paula, ils fondent un monastère mixte, hommes et femmes, à Bethléem. Il a traduit la Bible en latin, en se référant à la traduction des Massorètes, alors tout récemment réalisée par des Juifs qui se démarquaient de l'antique version grecque des Septante (cf. § 113). Il est mort le 30 septembre 420.*



## L'orthodoxie : qu'est-ce que c'est ?

Saint Ambroise, de Milan (sur le deuxième chapitre des Éphésiens), saint Basile de Séleucie et les Pères du Concile de Chalcédoine enseignent exactement la même chose : « La confession de l'Apôtre ? La voici : **Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant** ».

Toutes les citations ci-dessus datent de l'époque de « l'Église indivise », bien avant le Grand Schisme, et reflètent donc la doctrine de l'Église des premiers siècles, reconnue et pratiquée tant dans l'Occident que dans l'Orient de l'Empire chrétien romain. Les Pères universels du troisième au huitième siècle, et quelques écrivains ecclésiastiques dont la liste suit ont tous professé la même opinion. En plus de ceux précédemment cités, il s'agit de : Ambrosiaster, Aphraates, Astérius d'Amasée, Athanase d'Alexandrie, Basile le Grand, Basile de Séleucie, Bède le Vénérable, Jean Cassien de Marseille, Cassiodore, Pierre Chrysologue de Ravenne, Cyprien de Carthage, Cyrille de Jérusalem, Didyme l'Aveugle, Épiphane de Chypre, Éphrem de Syrie, Eusèbe de Césarée, Firmicus Maternus de Syracuse, Formilien de Césarée, Fulgence de Ruspe, Gaudence de Brescia, Grégoire le Grand, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, Ignace le Théophore, Isidore de Péluse, Isidore de Séville, Jacques de Nisibe, Jean Damascène, Maxime de Turin, Nil d'Ancyre, Origène, Pacien de Barcelone, Pallade d'Héliopolis, Paschase Radbert qu'on ne peut accuser d'être proche de « l'Orient » puisqu'il a participé à l'élaboration des « Fausses Décrétales » ! ( cf. § 83 & n.64), Paul d'Émèse, Paul Orose, Paulin de Nole, Prosper d'Aquitaine, et Théodoret de Cyr. Le moins qu'on puisse dire c'est que cette opinion était bien partagée !

*Ambroise, Père de l'Église, né en Allemagne, à Trèves, vers 340. Après des études à Rome, il se lance dans une carrière d'avocat, et il est chargé du gouvernement de deux provinces du nord de l'Italie. Alors qu'il n'est pas encore baptisé le peuple le choisit comme évêque du diocèse de ses provinces, et il franchit alors tous les degrés du sacerdoce pour exercer cette charge. Son autorité spirituelle est si respectée de tous qu'il interdit un jour l'entrée de l'église à l'empereur Théodose le Grand, tant qu'il n'avait pas fait pénitence publique du massacre d'un grand nombre de païens qui refusaient son Édit de Thessalonique (cf. § 57). Théodose a humblement obtempéré. Saint Ambroise a composé de nombreuses hymnes liturgiques, des commentaires sur les Évangiles et sur les Psaumes, des traités sur des sujets divers : la foi, le Saint-Esprit, la pénitence, le baptême, la virginité, etc. Il a encore composé l'oraison funèbre de Théodose qui nous est également parvenue. Il s'est endormi le 4 avril 397.*

*De ce saint Basile peu d'éléments de sa vie nous sont connus, si ce n'est sa participation active et déterminante au Concile de Chalcédoine en 451 et son adhésion au « Symbole d'union » que nous avons exposé dans la notice sur saint Cyrille, voir supra. Une cinquantaine d'homélie nous sont parvenues de lui – ou sous son nom. Il a été évêque de Séleucie, aujourd'hui en Irak, à 35 km de Bagdad, une des plus grandes cités de la Mésopotamie de la fin de l'Antiquité, ville fondée par le successeur d'Alexandre le Grand, Séleucos 1<sup>er</sup>, à partir de 444 ou 448. Il est mort après 468.*

## Quelques différences avec le Catholicisme

En plus de ce contresens sur le nom de Pierre, sur lequel se fonde le Catholicisme pour défendre l'autorité de Pierre et des papes, l'Orthodoxie constate que la fonction juridictionnelle que se sont arrogés progressivement les évêques de Rome occulte le rôle primordial dévolu au Saint-Esprit. Selon elle, c'est Lui qui unifie l'Église, Lui et non une personne humaine quelle que soit sa dignité personnelle ou celle de sa fonction.

L'Orthodoxie récuse encore totalement le nom attribué au pape de « vicaire du Christ<sup>63</sup> », comme l'affirme le Catéchisme officiel (art. 882). Selon elle, Jésus n'a pas laissé d'autre successeur que le Saint-Esprit pour continuer Son Œuvre : « Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre paraclet qui soit avec vous pour l'éternité, l'Esprit de la vérité... Le paraclet, l'Esprit Saint à qui le Père donne mission en mon nom, celui-là vous enseignera tout, il vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Évangile selon Jean 14,16 et suiv.). Nulle part il n'est rapporté dans les Écritures que ce serait Pierre ou ses « successeurs » qui enseigneraient tout. Si Simon, fils de Jonas, avait été ce que les papes ont prétendu être, il est étonnant que Jésus n'ait pas dit expressément aux Apôtres : « Quand je serai monté vers mon Père, vous obéirez tous à Pierre, comme vous m'obéissez. Je l'établis comme vicaire de ma Personne sur la terre ». Non seulement le Seigneur est silencieux sur ce point, mais Il pense si peu à donner un chef terrestre à l'Église, que lorsqu'Il promet à Ses Apôtres « qu'ils jugeront les douze tribus d'Israël » (Évangile selon Matthieu 19,28), aux Douze Il fait la promesse « de douze trônes, un pour chaque tribu, » sans leur dire : « parmi ces trônes, l'un sera plus élevé que les autres : celui

<sup>63</sup> C'est en 1214 que le pape Innocent III s'est arrogé le titre de « vicaire du Christ » (cet Innocent est le pape qui a lancé l'idée de croisades politiques et qui a contribué à leur financement, ce qui a conduit au sac de Constantinople par la IV<sup>e</sup> croisade, prise qu'il a favorisée et approuvée, même s'il a condamné les excès des croisés lors de l'ignoble sac de 1204). Avant lui, les évêques de Rome portaient le titre de « vicaire de Pierre », ce qui était parfaitement acceptable du point de vue orthodoxe. Les papes alors se considéraient au même rang que tous les évêques et ne prétendaient pas remplacer le Christ, mais prolongeaient le ministère de Pierre. Cela ne faisait pas d'eux de nouveaux Apôtres au sens fort du mot, ni ne faisait de Pierre le premier évêque de Rome.

## L'orthodoxie : qu'est-ce que c'est ?

qui appartiendra à saint Pierre ! » S'il avait désiré qu'il en soit ainsi, Il l'aurait certainement fait savoir. Au contraire, lorsqu'une dissension s'élève parmi eux : « Qui, d'eux, semble être le plus grand ? » Jésus défendit catégoriquement à Pierre et à ses collègues de régner ou d'exercer une souveraineté, d'avoir de l'autorité sur les fidèles comme le font les rois des païens : « Pour vous, pas ainsi ! Mais le plus grand parmi vous, qu'il soit comme le plus jeune et le dirigeant, comme celui qui sert ! » (Évangile selon Luc 22,24-27).

Enfin, cet article du Catéchisme montre que du point de vue catholique, la validité du sacerdoce des évêques orthodoxes n'est pas reconnue. Ce que ces derniers considèrent d'ailleurs comme logique et normal puisqu'eux-mêmes ne revendiquent pas leur sacerdoce de l'autorité papale, mais du Saint-Esprit, transmis par l'Église ; mais cela montre éloquemment la non-communion fondamentale entre les Églises.

La position orthodoxe a été parfaitement résumée par un patriarche de Constantinople au XII<sup>e</sup> siècle : « Nous sommes d'accord pour honorer Pierre comme le premier disciple du Christ ; ... nous vénérons l'Église de Rome comme la première en rang et en honneur ; ... mais nous ne voyons pas que les Écritures nous obligent à la reconnaître comme la mère des autres et comme englobant les autres Églises. »

Le désaccord est grand et, d'un point de vue orthodoxe, touche à l'essence de la foi !

### <sup>583</sup> L'infailibilité pontificale

Le dogme catholique de « l'infailibilité pontificale » a été défini solennellement lors de la dernière session du premier concile du Vatican, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (juillet 1870), après de rudes débats entre les pères conciliaires. Intervenu après le schisme de l'Église d'Occident, l'Église orthodoxe n'a donc pas à tenir compte de cette définition dont elle conteste les prémisses. Selon ce dogme, tout fidèle serait obligé de tenir pour vrai dans toute l'Église ce que le Pontife romain (le pape) définit en matière de foi et de morale, lorsqu'il parle *ex cathedra*.

## Quelques différences avec le Catholicisme

Le 18 juillet 1870, le pape Pie IX, conclue ainsi sa Première Constitution Dogmatique sur l'Église intitulée « Pastor Aeternus » : « Le pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les Chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine, en matière de foi ou de morale, doit être admise par toute l'Église, jouit par l'assistance divine à lui promise en la personne de saint Pierre, de cette infailibilité dont le divin Rédempteur a voulu que fût pourvue l'Église, lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale. Par conséquent, ces définitions du Pontife romain sont irréfutables de par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la présomption de contredire notre définition qu'il soit anathème. » (L'Église orthodoxe attribue au contraire la valeur universelle - œcuménique - d'une définition d'un Concile à la réception de celui-ci par l'ensemble de l'Église, comme nous l'avons relevé au § 77 « les Conciles œcuméniques »).

La doctrine de l'infailibilité du pape et des évêques est décrite dans les articles 890-892 du Catéchisme en ces termes : « ... Pour accomplir ce service (veiller à ce que le Peuple de Dieu demeure dans la vérité), le Christ a doté les pasteurs du charisme **d'infailibilité en matière de foi et de mœurs...** » (art. 890). « De cette infailibilité, le Pontife romain, chef du collège des évêques, jouit du fait même de sa charge quand, en tant que pasteur et docteur suprême de tous les fidèles, et chargé de confirmer ses frères dans la foi, il proclame, par un acte définitif, un point de doctrine touchant la foi et les mœurs... Lorsque par son Magistère suprême, l'Église propose quelque chose « à croire comme étant révélée par Dieu et comme enseignement du Christ, il faut adhérer dans l'obéissance de la foi à de telles définitions. Cette infailibilité s'étend aussi loin que le dépôt lui-même de la Révélation divine. ... » (art. 891) « L'assistance divine est encore donnée aux successeurs des apôtres, enseignant en communion avec le successeur de Pierre, et, d'une manière particulière, à l'évêque de Rome, Pasteur de toute l'Église, lorsque, sans arriver à une définition infailible